



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



<https://www.agenda-2030.fr/>

Le plan Bocager



Lieu : Communauté de commune du Pays de Château-Gontier (53)

Objectif :

Créer une filière locale de bois-énergie.

Historique :

La Communauté de Communes de Château-Gontier créée en 2000 regroupe 24 communes. Le plan Bocager a été mis en place sur le territoire dans les années 90 permettant de valoriser localement le bois énergie produit par la replantation des haies.

Actions mises en place :

Un accompagnement a été mis en place auprès des communes, des agriculteurs et des propriétaires de parcelles rurales souhaitant replanter des haies. Il y avait la nécessité d'avoir une présence sur le terrain pour accompagner les planteurs. Une chaudière à bois déchiquetés a été mise en place en 2006 sur Château-Gontier ayant pour objectif d'initier le mouvement et de montrer l'exemple. C'est une action importante, car il y a un intérêt paysager, économique ainsi que pour la biodiversité. Ils y brûlent à peu près 150 tonnes de bois déchiquetés issus du bocage Sud Mayenne ce qui permet d'alimenter le complexe sportif communautaire de Château-Gontier (la piscine et la salle de sport).

Actions à venir :

Le plan bocager va être réactivé, car par manque de temps il est resté au même stade qu'il y a 11 ans.

- La CC va missionner un bureau d'étude pour faire le bilan des actions menées et proposer une actualisation de ce plan sur les années à venir. Ce plan a de multiples volets à savoir la biodiversité, l'aspect paysager, le cadre de vie, le tourisme, l'agronomie et l'économie puisque la haie va produire du bois-énergie que l'on va valoriser localement. La valeur économique et la valorisation du produit étant des axes importants. Ce bilan permettra de voir ce qui a bien ou moins bien fonctionné afin de créer une dynamique pour accélérer la production de bois local.
- Un partenariat va être mis en place avec le Groupe d'Action Local Sud Mayenne qui s'occupe de la transition énergétique au niveau des trois Communautés de Communes du Sud Mayenne (CC du pays de Meslay-Grez, la CC du pays de Château-Gontier et la CC du pays de Craon). Le plan va être abordé sous la forme de production d'énergie locale et renouvelable afin de recréer une dynamique autour du bois de bocage des haies et ré-inciter les gens à planter, à entretenir et à produire du bois. En parallèle, ils vont réfléchir à la mise en place des filières de valorisation locale.

Ce plan touche de nombreux domaines comme le tourisme, l'agriculture, la préservation des ressources en eau, la qualité de l'eau et les énergies renouvelables et locales. Cela peut paraître anecdotique de planter des arbres, cependant les acteurs se sont aperçus que cela permet de créer de l'emploi, de mettre en place une source d'énergie locale et d'investir durablement dans les ressources en eau.

Partenaires :

- SCIC Mayenne Bois Énergie, met en place des filières de commercialisation locale du bois de haies, au niveau départemental.
- GAL Sud Mayenne (Groupe d'Action Locale), aborde l'idée de la transition énergétique au niveau des trois Communautés de Communes du Sud Mayenne (CC du Pays de Meslay-Grez, CC du Pays de Château-Gontier et CC du Pays de Craon)
- La chambre d'Agriculture
- Les planteurs

Coût et financements :

- Coût du projet –étude, diagnostic, scénarios pour redynamiser le plan bocager et accompagnement : entre 100 000 et 120 000 € indépendamment des actions qui pourraient être menées en conclusion de l'étude.
- Financements : le conseil départemental et l'agence de l'eau Loire Bretagne dans le cadre du contrat régional du bassin versant.

Contact :

M. AVET Jean-Loup

Responsable du Service Environnement et
Coordonnateur Collecte et Déchetteries

environnement@chateaugontier.fr

Tel : 02 43 09 55 88

Démarche de la collectivité :

- TEPCV
- En partenariat avec la TRIA

